



Population : 1 150 632
Nombre d'écoles (M-12) : 798
Nombre d'élèves en M-12 : 176 301

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 16
Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : ~12 000

Notez que ces profils sont tirés de la dernière édition du rapport. Veuillez consulter les profils annuels supplémentaires ci-dessous.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Selon le *Saskatchewan Distance Learning Repository Course*, en 2015-16, on comptait 13 districts scolaires et deux fournisseurs d'éducation à distance en Saskatchewan. Le ministère de l'Éducation mentionne qu'il ne recueille des données que pour les élèves qui suivent des cours menant à l'achèvement d'un diplôme d'études secondaires (pour les niveaux 10 à 12). Au cours de l'année scolaire 2015-16, il y a eu 9 784 inscriptions à des cours impliquant 5 235 élèves différents pour l'obtention de 6 418 crédits. Le ministère a également indiqué qu'il y a des élèves de la maternelle à la 9^e année qui suivent des cours en ligne par le truchement d'une variété de fournisseurs, mais le ministère ne recueille pas de données sur eux. Par conséquent, les chercheurs estiment que le niveau réel d'éducation à distance M-12 pourrait être quatre à cinq fois les données officiellement rapportées par le ministère. Selon le plus récent sondage annuel complété par les fournisseurs d'enseignement à distance, 13 des 16 fournisseurs ont rapporté le nombre approximatif de 11 000 élèves inscrits à un des services éducatifs en ligne disponible.

À l'heure actuelle, le ministère ne recueille pas de données sur les programmes d'apprentissage hybride ou mixte de la province. L'ensemble des 28 districts scolaires mettent en œuvre le cadre technologique en éducation de la Saskatchewan et s'emploient à faire en sorte que les élèves aient accès aux outils dont ils ont besoin pour réussir à l'école, notamment à la technologie. Au sein des districts scolaires, les enseignants ont le choix de dispenser un enseignement en utilisant diverses méthodes pédagogiques, notamment l'apprentissage hybride ou mixte, afin de mieux satisfaire les besoins de leurs élèves. De nombreux districts scolaires élaborent actuellement des modules et des ressources d'apprentissage hybride ou mixte pour aider les enseignants à intégrer cette approche d'enseignement dans leurs classes.

Gouvernance et réglementation

La formation à distance, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage hybride ou mixte dans la province sont encadrés par le TEF, qui décrit en éducation, les rôles et les responsabilités en ce qui concerne l'utilisation de la technologie. Il contient un certain nombre de résultats et d'indicateurs qui guident l'utilisation de la technologie dans la province dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage, du fonctionnement administratif et de l'infrastructure. En particulier, le TEF exige des districts scolaires qu'ils veillent à ce que des possibilités

d'apprentissage en ligne et à distance soient disponibles pour les élèves, que des possibilités d'apprentissage intra et inter-écoles soient disponibles pour les élèves bénéficiant d'un soutien local, que les apprenants à distance présentent des taux de réussite équivalents à ceux des élèves dans des environnements de classe traditionnels et que la technologie d'appui et l'assistance technique soient disponibles pour les élèves ayant des besoins intensifs et/ou le personnel de l'école les prenant en charge.